



Avenir énergétique du Valais

Développement des 13 propositions des jeunes

(JS, JVV, JLR, JUDC, JDC)

I Bâtiment

Objectif : 50% d'énergie en moins pour chauffer les bâtiments
(soit 25% de l'énergie totale économisée)

Le chauffage des bâtiments représente la moitié de la consommation d'énergie en Suisse. Nous proposons de faire baisser cette quantité de moitié.

Propositions

1. Information aux individus et aux communes

Nous voulons que l'Etat informe plus les individus et les communes des problèmes qui se profilent du côté énergétique et des possibilités qui existent pour y remédier.

2. Formation en énergie obligatoire pour les ingénieurs et architectes

Si certains professionnels de la branche possèdent des connaissances et des compétences suffisantes dans le domaine énergétique, il n'en va pas ainsi de tous. Nous proposons donc de former l'ensemble de ces professionnels, de préférence durant leur formation de base mais aussi par la formation continue, afin de les sensibiliser à cette problématique et de leur donner les moyens de maîtriser ce domaine dans leur travail quotidien.

3. Allègements fiscaux pour la rénovation de bâtiments dans le domaine énergétique

Il s'agit pour l'Etat de reconnaître l'effort consenti par les particuliers et les entreprises dans l'amélioration de l'isolation de leurs bâtiments ou dans le choix du type de chauffage.

II Mobilité

Objectif : optimiser la consommation énergétique dans nos déplacements

Propositions

4. Sensibilisation à l'école en fonction des niveaux

L'éducation joue un rôle essentiel dans tous les domaines. Nous voulons que les enfants soient encore plus sensibilisés aux questions énergétiques et environnementales. Cette sensibilisation doit se faire par niveau puisque les efforts ne sont pas les mêmes à 6 ou à 13 ans par exemple.

5. Création d'un label pour les organisateurs de fêtes qui se soucient de l'environnement

Il s'agit à l'image du label « Fiesta », de reconnaître les organisateurs de fêtes qui prennent des mesures en faveur de l'environnement (organisation de transports en commun, utilisation de véhicule et de matériel peu polluants, tri des déchets, utilisation de services recyclables...)

6. Création d'une plate-forme valaisanne de la mobilité afin de faciliter le covoiturage

Cette idée vise la création d'une plate-forme internet sur laquelle chacun pourrait s'inscrire en vue de faire du covoiturage. On ne connaît pas toujours les personnes qui effectuent les mêmes trajets que nous. Cette plate-forme permettrait une mise en contact.

7. Attribution d'un prix de la mobilité d'entreprise

Nous voulons que l'entreprise valaisanne qui prend les mesures les plus efficaces pour une mobilité efficiente de ses employés soit récompensée et reconnue.

8. Rabais ou exonération de taxe pour les véhicules à moteur les moins polluants

Nous voulons que les véhicules qui polluent moins soient moins taxés. Il ne s'agit pas de punir ceux qui ne sont pas sensibles à cette problématique mais plutôt de récompenser ceux qui jouent le jeu.

9. Favoriser l'axe du Tonkin

Si l'Etat du Valais est sensible à cette question, nous devons poursuivre et accroître notre pression sur la France. L'axe sud du Léman permettrait aux Valaisans de rejoindre Genève plus rapidement par le rail et surtout de favoriser les échanges commerciaux.

III Approvisionnement

Objectif : réduire notre dépendance énergétique par rapport à l'étranger et assurer l'approvisionnement nécessaire aux générations futures

Propositions

10. Utilisation des rejets thermiques

A l'heure actuelle, la chaleur résiduelle produite dans divers processus (air chaud de la ventilation d'un centre commercial, eau chaude des piscines, rejets de chaleur de l'industrie, ...) est perdue. Souvent même elle est refroidie à grands frais et au détriment de l'environnement. Nous prôtons l'utilisation de cette chaleur soit pour créer de l'énergie soit dans des projets de chauffage à distance.

11. Favoriser, soutenir les projets hydro-électriques (grands et petits)

L'Etat doit être particulièrement attentif et favoriser la création de centrales hydroélectriques. Ceci concerne tant les grands projets que les microcentrales en particulier du côté des collectivités publiques.

12. Soutenir le développement des énergies renouvelables qui ont du potentiel dans notre canton.

13. Profiter de la 3^e correction du Rhône pour développer des projets liés à la problématique énergétique.

Sous une forme ou sous l'autre, la 3e correction du Rhône se fera. A nos yeux, cette modification de notre fleuve doit être mise à profit aussi du côté énergétique.